

Date de dépôt : 6 novembre 2013

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Roberto Brogini : Rhino est vide

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 4 octobre 2013, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

L'ancien squatt Rhino est presque entièrement inoccupé. A part le gendarme Boiron de la brigade des squatts, un grand nombre d'appartements rénovés reste vide, ce qui est un comble quand on sait la crise du logement actuelle.

L'Etat entend-il réquisitionner ces logements, dont à ce jour l'un est habité par un gendarme qui se promène dans une coûteuse voiture de sport immatriculée en Valais, ce qui est une autre interrogation ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

A la suite d'un contrôle effectué sur place, il a été constaté que plus de la moitié des appartements situés dans les bâtiments de l'ancien squatt Rhino sont aujourd'hui occupés.

Pour ceux qui ne le sont pas encore, le département de l'urbanisme a formellement adressé à la propriétaire une demande de renseignements, au sens de l'article 30 de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996 (L 5 20 – LDTR).

Une fois que toutes les informations nécessaires et utiles lui auront été communiquées, le département ne manquera pas de prendre, le cas échéant, toutes les mesures qui s'imposent.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER